Challenge de France Vétérans de Volley Ball - 10è édition

L'édition 2020 comporte une rigueur nouvelle.

=> Bien entendu, nous sommes capables d'intégrer des retardataires.

Opération		Dates limites
1	Pré inscription avec responsable et salle	30 septembre 2019
2	Inscription avec liste des équipiers + règlement	30 septembre 2019
3	Formalités 100 % des équipiers	2 jours avant le premier plateau
4	Liste des équipiers qualifiés	Veille du premier plateau

Les opérations 1, 2 et 3 incombent aux équipes désireuses de participer. L'opération 4 interdit aux joueurs non qualifiés de participer.

Insistons sur les justificatifs : il s'agit de la responsabilité civile personnelle du représentant moral de VVBF, qui sera automatiquement mis en examen en cas d'incident grave ou de plainte.

On ne plaisante pas : avec plus de 20% de vétérans non conformes lors de la dernière édition, personne ne voudrait plus prendre aucun risque.

Il ne s'agit pas du tout de la présentation des documents à vos adversaires : la veille de chaque plateau, la liste des joueurs qualifiés est communiquée par messagerie à chaque responsable d'équipe.

Innovations

Formules	Les 3 ou 4 tours de plateaux déterminent des finales possibles pour 18 équipes avec 3 niveaux de jeu : Élite, Excellence, Honneur	
Âges = 2019 - votre année de naissance	 On ajoute la catégorie M35 par souci de parité, ainsi que pour répondre à des demandes répétées de joueurs plus jeunes, impatients de participer. En cas probable de nombre insuffisant d'équipes inscrites, intégration à M40 avec système de handicap de 2 points par set par joueur plus jeune. Devant les nombreux cas d'âges proches du palier supérieur, on accepte p ex un M48-M49 dans une M50 moyennant la fixation d'un handicap de 2 points. Une F34 peut intégrer une équipe F35 si l'effectif serait insuffisant. Le handicap global de l'équipe est calculé sur la base de l'effectif qualifié, et communiqué à toutes les équipes du plateau la veille. 	

L'âge reguis est celui effectif avant le 1er janvier 2020.